



**Conférence 40 ans de l'Accord RAMOGE  
Musée océanographique de Monaco  
Monaco, le 20 septembre 2016**

**Discours de Mme Marine de Carné de Trécesson,  
Ambassadrice de France à Monaco**

Monseigneur,  
Madame le Conseiller de gouvernement-Ministre,  
Monsieur l'ambassadeur, caro collega,  
Amiral,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Madame et Monsieur les Directeurs Généraux,  
Chers amis,

Je suis très heureuse et très honorée, Monseigneur, d'être à vos côtés ce soir, et au côté de nos amis italiens, pour représenter la France à l'occasion de cette conférence des quarante ans de l'Accord RAMOGE.

Au nom des autorités françaises, permettez-moi de remercier vivement la Principauté d'accueillir cet événement. Monaco était le lieu tout désigné, puisque c'est grâce à l'engagement visionnaire de votre père, SAS le Prince Rainier III, que RAMOGE est née, et que nous sommes réunis ici, 40 ans plus tard.

Permettez-moi aussi un petit mot personnel. Le hasard ou plutôt la Providence fait bien les choses, qui me ramène sur ces rivages magnifiques, puisque j'ai eu le privilège de participer même de présider la Commission RAMOGE, il y a quelques années, lorsque j'étais détachée au Ministère de l'Environnement. Et à cette époque, nous avons même déjà fêté les 40 ans de RAMOGE, ou plus exactement de RAMOGEPOL, en présence de Son Altesse sérénissime. Anne VISSIO s'en souvient.

Ce quarantième anniversaire est l'opportunité de réaffirmer notre volonté de protéger le milieu marin, et plus particulièrement la Méditerranée, des multiples pressions qui s'exercent.

L'Accord RAMOGE est exemplaire dans ce domaine, grâce à son approche globale de la protection du milieu.



A ce titre, la campagne d'exploration qui s'est déroulée en août 2015, dont les résultats ont été présentés ce soir, constitue un modèle de coopération entre nos trois pays.

Elle a permis d'identifier une biodiversité remarquable, insoupçonnée à de telles profondeurs en Méditerranée.

Le travail accompli par les scientifiques italiens, monégasques et français, constitue une avancée pionnière, qui fait aujourd'hui de RAMOGE une véritable référence au plan international.

L' Accord RAMOGE est ainsi, pour la France, exemplaire :

- il permet une coopération entre les responsables de tous niveaux, multilatéral, national, régional, et les représentants des différentes activités humaines en mer ;

- RAMOGE est un interlocuteur respecté et un partenaire de la convention de Barcelone. Ce partenariat doit être approfondi, et permettre de disséminer à une échelle plus large les travaux innovants réalisés entre nos trois pays ;

- les actions de sensibilisation du grand public et des plaisanciers sur la problématique des déchets marins sont, également, très importantes pour la France.

L'extension à l'Italie et à Monaco de la campagne française « *Vacances propres : je navigue, je trie* », soutenue par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et de la Mer, dont j'ai vu les panneaux ici depuis mon arrivée il y a trois jours, est à ce titre un motif de profonde satisfaction.

- nos côtes sont aussi affectées par le succès de la plaisance dans la région : persévérer à rechercher de nouvelles pistes pour limiter l'impact du mouillage dans les zones vulnérables constitue, encore et toujours, une priorité ;

- enfin, les travaux de RAMOGE sur l'impact du changement climatique constituent un développement essentiel. Les discussions actuelles sur la création d'un Indice des Risques Côtiers sont de nature à permettre une approche commune de l'enjeu climatique, dans une région particulièrement sensible, comme les événements de ces dernières années l'ont illustré.



Monseigneur, chers amis,

Je ne peux en effet conclure sans élargir mon propos aux questions marines qui se posent en Méditerranée mais aussi, à des échelles diverses, dans le monde, au grand Océan mondial.

Pour la première fois, le rôle de l'Océan a été reconnu dans une conférence sur le changement climatique. A l'occasion de la COP21 à Paris l'an dernier, Monaco et la France ont lancé et appuyé de nombreuses initiatives en faveur de la protection des mers ; Le GIEC produira un rapport spécial sur le rôle des mers et océans sur le climat ; la France mobilisera très fortement l'ensemble de sa communauté scientifique pour contribuer efficacement à l'élaboration de ce rapport spécial ;

Lors de la Conférence Our Ocean la semaine dernière, Monaco, le Maroc et la France ont lancé une grande coalition pour l'interdiction des sacs plastique à usage unique ; L'Italie a joué un rôle pionnier dans ce domaine, puisqu'elle a interdit ces sacs dès 2011.

Monaco, la France et neuf autres Etats partenaires ont déposé un document de position à l'Organisation maritime internationale OMI, proposant une méthode pour faire avancer la question de la réduction des émissions GES par le transport maritime. Nous appelons tous les États membres de l'OMI à soutenir cette soumission.

La France mène une politique ambitieuse de protection des récifs coralliens et des mangroves. Avec la loi de reconquête de la biodiversité, notre pays s'est doté d'un plan pour la protection des récifs coralliens et des mangroves en outre-mer : 55 000 ha de mangroves d'ici 2020 (50% de la couverture nationale) et 75% des récifs coralliens d'ici à 2021 seront protégés. Au niveau international, la France porte cet engagement au sein de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens, dont elle assurera le secrétariat conjointement avec Madagascar jusqu'en 2017 ;

Enfin, la Ministre Ségolène Royal a annoncé le lancement du Plan Méditerranée pour une croissance bleue, en vue d'accélérer les initiatives collectives nécessaires pour préserver la Méditerranée, son littoral et le climat de la région.

Ainsi, la semaine dernière à Washington, en marge de la conférence « Our ocean » et en association avec Monaco et le Maroc, Mme Royal a réuni 11 pays du pourtour méditerranéen en vue de lancer la dynamique d'un partenariat pour la protection de la Méditerranée, à laquelle l'Italie a également participé. Tous les membres de l'accord RAMOGE sont donc encore une fois à l'avant-garde.

Nos trois pays, Monaco, l'Italie et la France, sont résolus à poursuivre le portage de cet instrument unique, afin qu'il puisse contribuer à léguer à nos successeurs un aussi beau rivage méditerranéen que celui dont nous bénéficions aujourd'hui.

Car nous devons aller plus loin pour protéger cette Méditerranée « splendide, fragile et vivante », pour reprendre une expression de Robert CALCAGNO qui nous accueille, ici ce soir, dans ce lieu qui en est un magnifique échantillon.



Je voudrais, en conclusion, remercier tous ceux qui ont travaillé avec succès, depuis 40 ans, à la mise en œuvre de RAMOGE et, plus largement, à la protection de la biodiversité marine, d'abord de notre «Mer à tous», «Mare Nostrum».

La reconnaissance de la France va tout particulièrement, Monseigneur, à la Principauté de Monaco qui joue, sous votre impulsion, un rôle majeur dans ce domaine.

Je vous remercie.